

## En Ile-de-France, l'emploi résiste mieux à la crise

*La crise a eu jusqu'à présent un impact plus modéré en Ile-de-France que dans l'ensemble de la France métropolitaine. Ses effets ont été également plus tardifs. L'emploi régional a ainsi mieux résisté, notamment grâce au recours au chômage partiel. L'Ile-de-France a également bénéficié de la spécialisation de son économie, davantage tournée vers les services.*

*Si le chômage a moins progressé dans la région, les jeunes ont pourtant particulièrement souffert de difficultés sur le marché du travail. La crise a touché de façon différenciée l'emploi dans les départements sans modifier le paysage de la région.*

Julie Roy et Olivier Satger, Insee Ile-de-France

**D**ès le début de l'année 2008, les premiers signes de dégradation de l'activité économique ont été perceptibles, sous l'effet de fortes tensions sur les marchés des matières premières. Comme la plupart des pays de la zone euro, la France est entrée en récession au troisième trimestre 2008 par une diminution du PIB de 0,2 % après une baisse de 0,4 % au trimestre précédent.

La crise financière, consécutive à la crise des subprimes, a généré une période de très fortes incertitudes, conduisant à un durcissement des conditions de crédit et à une récession mondiale. Dans ce contexte de forte aversion au risque et anticipant une baisse de l'activité, les entreprises ont réduit massivement leurs stocks et leurs investissements. La chute du commerce mondial a entraîné une baisse des débouchés à l'exportation. Ces phénomènes conjugués ont conduit à une contraction très forte de la production, puis de l'emploi.

La crise a ensuite atteint son paroxysme au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Des signes d'amélioration sont pourtant intervenus en France à partir du deuxième trimestre. Dans la plupart des économies avancées, la sortie de récession s'est précisée à partir du troisième trimestre 2009 grâce à l'amélioration des conditions financières et aux plans de relance mis en place au cours de l'année 2009. Cette légère reprise de l'activité tarde toutefois à se répercuter sur le marché du travail. Les entreprises restaurent d'abord leur productivité avant d'embaucher et l'emploi s'ajuste ensuite avec un décalage par rapport à la production.

### *Un impact de la crise plus modéré en Ile-de-France*

Avec une baisse de l'emploi de 2,7 % entre mars 2008 et fin 2009, soit 0,8 point de moins que la moyenne nationale, l'Ile-de-France a jusqu'à présent mieux résisté à la crise. Au cours de cette

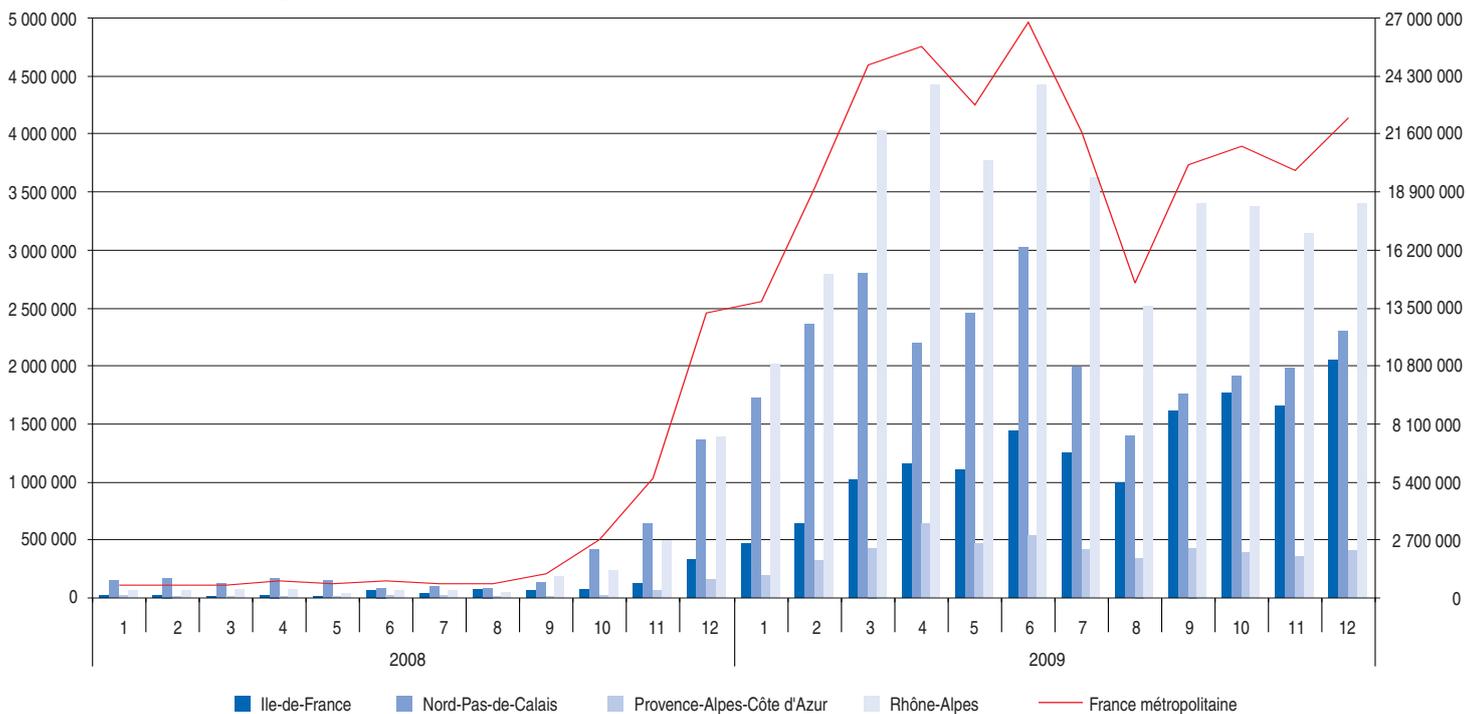
période, 115 000 emplois ont été perdus dans la région, soit 20 % des destructions nettes d'emplois en France, alors que l'Ile-de-France représente 25 % des emplois salariés privés. Les effets atténués de la crise dans la région s'expliquent, en partie, par un recours plus faible à l'intérim. Le secteur industriel, qui fait beaucoup appel à l'intérim, est moins présent dans la région. Or, l'emploi intérimaire, variable d'ajustement de l'emploi aux variations d'activité, est toujours le premier atteint par la baisse de la production, particulièrement forte dans l'industrie. Avec moins d'emplois intérimaires, l'Ile-de-France a donc été moins touchée par les premiers effets de la crise.

Sans tenir compte des emplois intérimaires, le recul de l'emploi reste moins prononcé dans la région, tous secteurs d'activité confondus. Ainsi, l'emploi industriel francilien a diminué de 5,7 % (- 6,9 % en province) au cours de la

## 1 Une forte hausse du chômage partiel

Nombre d'heures autorisées dans les régions

Nombre d'heures autorisées en France métropolitaine



Source : DGEFP, extraction Silex du 1<sup>er</sup> mars 2010

période. Un peu moins d'un tiers des destructions nettes d'emplois franciliens hors intérim se situent dans l'industrie, contre les deux tiers en province.

La construction, quant à elle, a été touchée plus tardivement par la crise. Dans ce secteur, le retournement conjoncturel apparaît seulement au quatrième trimestre 2008. L'emploi s'est replié de 1,1 % dans la région contre 3,7 % en province.

En revanche, dans les services marchands, l'emploi francilien, hors emplois intérimaires, a reculé de 1,6 % entre mars 2008 et fin 2009 contre 0,2 % en province. Ce secteur concentre près de la moitié des suppressions d'emploi hors intérim en Ile-de-France, contre 4 % en province. En période de crise, les budgets des entreprises dédiés à la publicité ou à la communication sont les premiers à être réduits.

### Un ajustement de l'emploi plus tardif qu'en province sauf pour l'intérim

L'impact de la forte contraction de l'activité sur l'emploi a été décalé d'un trimestre par rapport à la province. A partir du quatrième trimestre 2008,

l'emploi francilien a alors connu cinq trimestres de baisse consécutifs. La fin de l'année 2009 a ainsi été moins favorable pour la région francilienne. Au quatrième trimestre 2009, l'emploi a été quasi stable en province alors que le recul de l'emploi dans la région capitale s'est poursuivi (- 0,5 %).

En Ile-de-France, les effets de la crise sur l'emploi ont ainsi été principalement concentrés en 2009. Hors emplois intérimaires, 69 % des destructions d'emplois depuis le début de la crise se sont produites en 2009 contre 56 % en province. Dans les services marchands, quatre destructions d'emplois sur cinq ont eu lieu en 2009. Ce décalage de quelques mois s'observe également dans l'industrie : deux tiers des pertes d'emplois se sont produits en 2009.

Seul l'emploi intérimaire a évolué en phase avec la province. Le recul de l'intérim s'amorce dès l'été 2008. Il s'intensifie jusqu'à la fin du premier trimestre 2009. A partir du deuxième trimestre 2009, l'intérim repart à la hausse. L'emploi intérimaire a toutefois diminué moins fortement en Ile-de-France qu'en province entre le deuxième trimestre 2008 et fin 2009 (- 20 % contre - 28 %).

### Intensification du recours au chômage partiel au second semestre 2009

Le chômage partiel a été largement utilisé en Ile-de-France, permettant d'éviter davantage de pertes d'emplois (⇒ Sources et définitions). A partir du quatrième trimestre 2008, les entreprises franciliennes, comme celles du reste de la France, ont souhaité de plus en plus recourir à ce dispositif 1.

En Ile-de-France, le nombre moyen d'heures autorisées de chômage partiel est ainsi passé de 18 800 à 175 100 heures par mois entre le premier et le quatrième trimestre 2008.

En 2009, le recours à ce dispositif a continué à fortement progresser. Le nombre d'heures autorisées dans la région a été multiplié par 38 au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008 (33 en province). L'accélération a été encore plus forte au second semestre 2009. Le nombre d'heures autorisées dans la région a été multiplié par 61 par rapport au premier semestre 2008 et par 29 en province.

Il a été concentré plus particulièrement dans certains secteurs. L'industrie auto-

## Sources et définitions

### Sources

Les estimations d'emploi reposent sur une synthèse de sources permettant une couverture exhaustive de l'emploi total (salarié et non salarié), exprimé en nombre de personnes physiques (et non en nombre de postes de travail), et une ventilation à un niveau sectoriel et géographique assez fin. Les estimations trimestrielles portent sur l'emploi salarié des secteurs marchands qui se fondent sur une exploitation des données des Urssaf. Il s'agit de la partie de l'emploi la plus sensible aux variations conjoncturelles.

**DEFM** : les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### Définitions

Le **chômage partiel** : le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements en difficultés de diminuer leur activité tout en maintenant le lien avec les salariés par leur contrat de travail et en leur assurant une indemnisation pendant cette période. Les données présentées ici reposent sur les demandes autorisées par les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP). Elles ne couvrent pas les conventions du Fonds national pour l'emploi (FNE) et l'activité partielle de longue durée (APLD).

Le contingent annuel d'heures indemnifiables des salariés en chômage partiel a été augmenté à deux reprises pour tenir compte de la dégradation de la conjoncture économique. Il a été fixé fin 2008 à 800 heures pour toutes les branches d'activité et 1 000 heures pour l'industrie automobile, le textile, l'habillement et leurs sous-traitants. Il a été élargi en septembre 2009 à 1 000 heures pour l'ensemble des branches d'activité.

## Méthodologie

L'analyse combinée des effets de structure d'activité et des autres effets permet d'analyser la part relevant de la structure sectorielle et celle provenant de facteurs locaux. L'effet structurel représente l'effet sur l'emploi dû aux secteurs d'activité dans lesquels travaillent les salariés. L'effet lié aux autres facteurs représente l'ensemble des autres facteurs qui ont trait aux spécificités locales.

## L'emploi francilien bénéficie de sa structure d'activité En points

	3 <sup>e</sup> trimestre 2002 - 3 <sup>e</sup> trimestre 2006			1 <sup>er</sup> trimestre 2008 - 4 <sup>e</sup> trimestre 2009		
	Evolution liée à la structure sectorielle de l'activité	Evolution liée aux autres facteurs	Ecart avec l'évolution nationale de l'emploi	Evolution liée à la structure sectorielle de l'activité	Evolution liée aux autres facteurs	Ecart avec l'évolution nationale de l'emploi
<b>Ile-de-France</b>	<b>1,4</b>	<b>-2,3</b>	<b>-0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,8</b>
Nord-Pas-de-Calais	-0,7	-1,7	-2,4	-0,5	0,1	-0,4
Rhône-Alpes	-1,0	1,2	0,2	-0,6	0,2	-0,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,3	3,2	4,5	0,7	0,6	1,3

**Lecture** : si l'Ile-de-France avait la même structure sectorielle d'activité que la France métropolitaine, entre le troisième trimestre 2002 et le troisième trimestre 2006, l'écart entre l'évolution de l'emploi francilien et l'évolution de l'emploi métropolitain serait de -2,3 points au lieu de -0,9 point. Sous le seul effet de sa structure sectorielle, l'écart serait de +1,4 point en faveur de l'Ile-de-France.

Champ : emploi salarié hors secteurs agricole et services non marchands.

Source : Insee, estimations d'emploi

mobile, la métallurgie et les activités d'ingénierie/contrôles et analyses techniques regroupent la moitié des heures autorisées dans la région en 2009.

En deux ans, l'Ile-de-France est passée du neuvième au quatrième rang des régions métropolitaines en termes de volume d'heures autorisées de chômage partiel. Les régions Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes demeurent les plus consommatrices d'heures autorisées de chômage partiel.

### **L'Ile-de-France a bénéficié de la forte présence du tertiaire dans son économie**

Si, en période de crise, l'emploi diminue moins vite en Ile-de-France qu'en France métropolitaine, il augmente également moins en période de croissance. Ainsi, avant la crise, l'emploi a crû de 0,4 % en Ile-de-France entre 2002 et 2006, soit un écart de 0,9 point en défaveur de l'Ile-de-France. La spécialisation de l'économie francilienne dans les services, notamment financiers et aux entreprises, en forte croissance, a contribué à réduire l'écart qui sinon aurait été de -2,3 points  (⇒ Méthodologie).

Au cours de la période 2008-2009, l'emploi a diminué moins vite en Ile-de-France qu'en France métropolitaine. La bonne résistance de l'emploi francilien s'explique aussi en grande partie par la spécialisation sectorielle de son activité. En effet, les salariés franciliens sont relativement moins présents dans les secteurs les plus

touchés par la crise : seulement 12 % d'entre eux travaillent dans l'industrie, contre 25 % en province fin 2007. L'économie francilienne est davantage tournée vers les services, qui ont mieux résisté. En particulier, le secteur « activités scientifiques et techniques, services administratifs » occupe de nombreux salariés en Ile-de-France. Malgré les pertes d'emplois dans ce secteur, il reste porteur dans la région. De même, les banques et les assurances, qui ont bien résisté à la crise, sont davantage implantées en Ile-de-France.

Cependant, au-delà de la spécialisation sectorielle de l'activité francilienne, d'autres effets participent à l'évolution de l'emploi. Les salariés d'Ile-de-France travaillent, par exemple, plus souvent qu'en province dans de grands établissements. Or, si ceux-ci créent moins d'emplois en période d'expansion, ils résistent davantage en période de crise et détruisent moins d'emplois.

Par ailleurs, les entreprises franciliennes se sont révélées plus solides. En Ile-de-France, les défaillances d'entreprises sont moins nombreuses en 2009 qu'en 2007. En province, elles augmentent de 28 % entre ces deux années.

### **Le chômage a moins progressé en Ile-de-France**

Conséquence d'une moindre dégradation de l'emploi, le chômage a moins augmenté dans la région qu'en province . Au premier trimestre 2008, le taux

de chômage francilien s'élevait à 6,5 %. Huit régions avaient un taux de chômage plus faible. Le chômage francilien a commencé à augmenter au quatrième trimestre 2008. Il a crû moins fortement et à un rythme moins soutenu qu'en province : + 1,6 point entre le quatrième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009 contre + 1,8 point en province. Au quatrième trimestre 2009, il est de 8,4 % contre 9,9 % en province. Fin 2009, seuls la Bretagne et le Limousin ont un taux de chômage plus faible.

### Les jeunes, principales victimes de la crise

Au 31 décembre 2009, 501 000 demandeurs d'emploi de catégorie A sont inscrits à Pôle Emploi en Ile-de-France (693 000 de catégorie ABC). Ce nombre a augmenté de 21,5 % en un an (18,7 % pour l'ensemble de l'Hexagone). Les jeunes ont été fortement touchés par les difficultés sur le marché du travail à partir de février 2009. Les entreprises n'embauchant plus, les jeunes, y compris les jeunes diplômés, se retrouvent particulièrement touchés par les problèmes d'insertion dans la vie active. Le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi a progressé de 28,2 % en 2009. A Paris, où le nombre de jeunes inscrits est faible, la progression est de 30,6 %. Avec 35 % de croissance en un an, le Val-de-Marne est en tête.

### La crise n'a pas modifié les spécificités de la région

Le taux de chômage augmente de 1,8 à 2,2 points dans tous les départements franciliens entre le début de 2008 et la fin de 2009. L'Essonne conserve l'un des taux de chômage les plus faibles (6,8 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2009). A l'opposé, la Seine-Saint-Denis demeure le département francilien le plus touché par le chô-

### Les Yvelines perdent le plus d'emplois salariés mais le chômage y augmente moins vite qu'en Ile-de-France

Evolution entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009

	Emploi salarié (en %)	Taux de chômage (en points)
Paris	-2,5	1,8
Hauts-de-Seine	-2,7	1,8
Seine-Saint-Denis	-2,9	2,1
Val-de-Marne	-3,2	1,8
Seine-et-Marne	-1,6	2,0
Yvelines	-3,8	1,8
Essonne	-2,5	1,9
Val-d'Oise	-2,7	2,2
<b>Ile-de-France</b>	<b>-2,7</b>	<b>1,9</b>
Province	-3,8	2,6

Champ : emploi salarié hors secteurs agricole et services non marchands.

Source : Insee, estimations d'emploi, taux de chômage localisé

mage avec un taux de 11,4 %, l'un des plus forts de France métropolitaine.

Durant la même période, l'emploi salarié baisse dans tous les départements franciliens. Malgré un poids important des secteurs exposés à la crise, le département de la Seine-et-Marne résiste mieux que ses homologues franciliens. Il bénéficie, notamment, de la bonne tenue de l'emploi dans les activités financières et les assurances et dans celles de l'information et de la communication.

Les Yvelines et le Val-de-Marne perdent davantage d'emplois salariés que les autres départements. En effet, les emplois yvelinois sont nombreux dans les secteurs les plus touchés par la crise. Les Yvelines perdent 9 500 salariés, hors intérimaires, dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, de machines, de matériels de transport ou d'autres produits industriels. Dans le Val-de-Marne, les entreprises de la zone aéroportuaire d'Orly sont particulièrement touchées par la crise.

Les départements qui perdent le plus d'emplois ne sont pas ceux qui subissent la plus forte augmentation du chômage. En effet, les Franciliens travaillent fré-

quement dans un autre département que celui où ils résident. Ainsi, les pertes d'emplois dans un département ne concernent-elles pas les seuls salariés résidents. Par ailleurs, les emplois proposés dans un département ne sont pas toujours en adéquation avec la qualification de ses habitants. C'est notamment le cas en Seine-Saint-Denis.

#### Pour en savoir plus

**Lacroix S.** : « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », *Insee première*, n° 1295, mai 2010.

**Rageau F., Roy J.** : « Légère reprise de l'activité sans amélioration de la situation de l'emploi », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 327, février 2010.

**Roy J.** : « Point conjoncturel - automne 2009 : une économie francilienne encore fragile », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 216, octobre 2009.

**Pentinat B., Rageau F., Roy J.** : « Le marché du travail francilien n'est plus épargné par la crise », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 320, juillet 2009.

**Roy J.** : « Point conjoncturel - printemps 2009 : une économie francilienne en repli », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 203, avril 2009.